

Winterthur, 03.06.2022

Les installations de biogaz agricole protègent le climat et l'environnement

Chers représentants des médias

Le rapport d'une société de conseil indépendante en matière d'environnement montre que la méthanisation permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre : Outre la réduction des émissions de méthane, la méthanisation des engrais de ferme permet également une réduction considérable des émissions d'ammoniac.

C'est la conclusion du rapport « flux de matières – production de biogaz agricole et analyse de cycle de vie », commandé par le Fonds de recherche, de développement et de promotion de l'industrie gazière suisse (FOGA) et Ökostrom Schweiz, l'association faîtière du biogaz agricole. La nouveauté de cette étude est la comparaison directe entre la digestion anaérobie et la gestion conventionnelle des engrais de ferme. Les auteurs du rapport ont recours à des calculs complets qui prennent en compte le stockage, la méthanisation et l'épandage des engrais de ferme. Ils comblent ainsi une lacune. Les inventaires du bilan écologique de la production de biogaz agricole sont enfin complets.

Réduction des gaz à effet de serre et des émissions d'ammoniac

Le rapport de la société de conseil en environnement Carbotech a d'une part chiffré la réduction des émissions de méthane lors du stockage du lisier pour la production de biogaz, y compris la méthanisation. Chaque m³ de biogaz produit permet de réduire des émissions à hauteur d'environ 1.4 kg de CO₂eq par rapport à la gestion des engrais de ferme conventionnelle. Pendant le stockage, près de 100% des émissions de méthane sont captées dans le système étanche au gaz et transformées en suite en énergie. Dans le stockage conventionnel en revanche, ce gaz à effet de serre s'échappe dans l'atmosphère de manière incontrôlée. Lors de la production de biogaz, les émissions ayant un impact sur le climat peuvent donc être fortement réduites.

D'autre part, l'analyse du cycle de vie a également pris en compte le fait que le lisier méthanisé issu de la production de biogaz est épandu avec le pendillard. Cet aspect, qui n'avait pas été pris en compte jusqu'à présent, réduit considérablement les émissions d'ammoniac.

Exploiter les potentiels

« Ainsi, il est très favorable du point de vue de l'environnement que la plus grande partie possible du lisier produit soit valorisée dans une installation de biogaz », conclut le rapport Carbotech. Les grands potentiels de production de biogaz agricole devraient maintenant être exploités davantage sur la base de l'écobilan actualisé. Mais pour cela, il faut créer les systèmes d'incitation correspondants. C'est ce que demandent clairement Ökostrom Schweiz et l'Association suisse de l'industrie gazière.

Portrait Ökostrom Schweiz : Ökostrom Schweiz est l'association faitière des exploitants de biogaz agricoles. Ses plus de 150 membres sont des agriculteurs, également producteurs d'énergie et protecteurs du climat. Les installations de biogaz agricoles sont des piliers de la stratégie énergétique et climatique. A partir du biométhane, de l'énergie renouvelable sous trois formes différentes peut être produite : De l'électricité et de la chaleur, du biogaz combustible ou du biogaz carburant. Les installations de biogaz contribuent ainsi de manière significative à la protection du climat.

Portrait ASIG: L'Association Suisse de l'Industrie Gazière ASIG représente au niveau national et international les intérêts de l'industrie gazière suisse en matière de politique sectorielle et énergétique. L'industrie gazière suisse est pionnière dans la production et la promotion du biogaz et dispose de son propre fonds de promotion. L'un des principaux objectifs de la branche est de décarboniser l'approvisionnement en gaz d'ici 2050 au plus tard. L'association, fondée en 1920, regroupe environ 90 entreprises de distribution de gaz, dont la majorité est en mains publiques. L'ASIG soutient ses membres dans les domaines de l'économie et de la politique énergétique, de l'innovation et de la recherche, de la communication, de la formation et de la formation continue ainsi que des relations publiques.

Nous restons volontiers à disposition pour répondre à d'éventuelles questions sous les coordonnées suivantes.

Meilleures salutations,

Nadine Baumgartner
Communication/PR

Hans-Christian Angele
Responsable politique

Ökostrom Schweiz

**Association de l'industrie gazière suisse
ASIG**

T +41 (0)56 444 24 75
M +41 (0)79 937 94 35
nadine.baumgartner@oekostromschweiz.ch

M +41 (0)79 371 39 45
hans-christian.angele@gazenergie.ch

www.oekostromschweiz.ch

www.gazenergie.ch